

FÉVRIER 2023

POUR CONTRE

Le suivi des résidents en EMS est-il suffisant ?

La pandémie a montré une grande disparité de traitements au sein des maisons de retraite. Un rapport commandé par la task force scientifique Covid-19 se montre très critique et propose d'unifier les procédures pour éviter certaines dérives.

« Il y a un manque de reconnaissance politique »

EVE RUBLI TRUCHARD, CO-DIRECTRICE DE LA CHAIRE DE SOINS PALLIATIFS GÉRIATRIQUES DU CHUV, MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GÉRIATRIE AU SERVICE DE GÉRIATRIE ET RÉADAPTATION GÉRIATRIQUE DU CHUV ET MÉDECIN EN EMS.

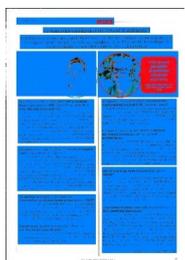


Vous dénoncez dans ce rapport des problèmes structurels dans les EMS durant la gestion de la crise. De quel ordre sont-ils ?

Les personnes séjournant en EMS sont très malades et fragiles; il est donc nécessaire de coordonner les soins à l'intérieur des EMS, entre médecins et directions. Or, comment se mettre d'accord si les médecins n'ont pas voix sur la manière de gérer une épidémie ? Il a également fallu organiser les soins entre EMS et hôpitaux et répartir les forces. Le fait que les EMS dépendent parfois de départements liés à l'action sociale, et non à la santé, pose problème, comme on a pu le voir.

Ces problèmes sont-ils liés à l'absence de moyens financiers, voire à de l'âgisme ?

Il y a, à mon avis, un manque de reconnaissance politique pour l'incroyable travail réalisé par les professionnels en EMS. La pénibilité du travail a beaucoup augmenté sur ces dix à vingt dernières années. Le travail effectué par les médecins doit également être revalorisé, tel le financement supplémentaire proposé par le Canton de Vaud depuis 2020, qui incite le médecin qui connaît le résident à répondre en dehors des heures ouvrables en cas d'urgence. Cela peut clairement améliorer le suivi du résident et diminuer les risques d'hospitalisation inappropriée.



La réponse se trouve-t-elle dans une standardisation nationale des procédures en EMS?

Si on veut une équité de traitement pour tous les résidents d'EMS, il est important que chaque structure travaille avec un minimum de critères de qualité exigés! La prévention des épidémies passe justement par des standards validés au niveau scientifique. Bien entendu, cela a un coût.

Qu'est-ce qui devrait être amélioré dans un premier temps dans les EMS?

La formation des soignants et des médecins, ainsi que l'accès aux équipes mobiles de soins palliatifs gériatriques et de psycho-gériatrie à tous les EMS.

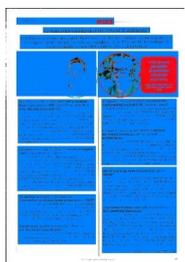


Un rapport post-covid relève des problèmes structurels dans les EMS. En convenez-vous?

La pandémie a conduit à des manques de matériel et de collaborateurs, comme dans les hôpitaux, d'ailleurs. Cela a été particulièrement violent dans les établissements qui ont été touchés, au début de la première vague. En revanche, cette situation était propre au covid.

Le rapport évoque pourtant des problèmes structurels qui dépassent cet épisode pandémique...

Nous sommes évidemment confrontés à des limites financières. Le Canton de Vaud, par exemple, enregistre des bénéfices depuis des années, mais ne semble pas avoir envie de mettre de l'argent pour les soins aux personnes âgées en changeant massivement les conditions salariales de nos collaborateurs. Cela dit, on ne peut certainement pas parler d'un problème structurel récurrent.



Les soins prodigués ne laissent donc pas à désirer ?

Nullement, car ils répondent à des normes de qualité et des contrôles stricts. Un travail de longue haleine a été fait et se poursuit pour améliorer la situation. Des financements spécifiques pour les médecins en EMS ont ainsi été octroyés. On sait aussi que, dans le Canton de Vaud, le personnel au bénéfice d'un CFC est passé de 10 % au début des années 2000 à 22,5 % aujourd'hui.

Une standardisation nationale des procédures en EMS serait-elle bienvenue ?

C'est compliqué dans notre système fédéraliste, où les coûts sont partagés entre la LAMal et les cantons. De fait, il y a de grandes différences de l'un à l'autre, d'autant plus que les outils d'évaluation et de financement des soins sont différents. Sans rentrer dans les détails, on peut dire que les outils d'évaluation sont mieux rémunérés en Suisse romande. S'il devait y avoir une unification nationale, les cantons romands perdraient des millions de francs de la LAMal, alors que les exigences resteraient les mêmes.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRÉDÉRIC REIN